

# *Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois*

**Séance du 26 juin 2025**

L'an 2025 et le 26 juin à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 19 juin 2025.

Date de la convocation : 19 juin 2025

Date d'affichage : 19 juin 2025

**Délibération N° 26-06-2025 / N°115A**

Etaient présents les membres en exercice : 77

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdel, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Vincent Lacroix, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Pascal Hemery, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Benoit François, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Paul Hemery, Pierre Barrois, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, , Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, François Coquart, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 4

Membres ayant donné procuration : 18

Membres votants : 99

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Florence Dambreville, Pierre Cuvillier, Raymond Wacheux, Arnauld Ricq, Olivier Gallet, Jean-François Haultcoeur, Magalie Jonard, Magali Urbanac, Eric Caron, Henri Cuvillier,

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Stéphane Loquet suppléé par Maxime Desaulty, Jean-Pierre Marrochini suppléé par Jonathan Rogez, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour,

Absents excusés : Gérard Nicolle, Sébastien Henquenet, Freddy Balavoine

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Anne-Marie Dupuis, Sébastien

Bertout procuration à Sylvie Gabez, Alexandre Hulot procuration à Jacques Nick, , Harold Tétu procuration à Jean-Marie Dufay, Michel Petit procuration à Guillaume Lefebvre, Julien Bellengier procuration à Stéphane Gomes, Sabine Surelle procuration à Pascal Mestan, Jean-Michel Delannoy procuration à Michel Seroux, Philippe Lefebvre procuration à André Michel, Ludovic Degouve procuration à Marc Degrendele, Jean-Michel Schulz procuration à Yannick Barlet, René Pruvost procuration à Anne-Sophie Larivière, Serge Leu procuration à Dominique Verdel, Roland Descamps procuration à Marie Bernard, Jean-Louis Lebas procuration à Philippe Vanderbeken, Jean-François Varoqui procuration à Joël Tournel, Chantal Dufresne procuration à Alain Debureaux,

**Secrétaire de séance : Jean-Paul HEMERY**

**Titre de la délibération : Convention avec la Poste**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'arrêté du préfectoral du 6 Décembre 2016 portant création de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois,  
Vu les compétences de l'intercommunalité,  
Vu les actions du Guichet Unique de l'Habitat,*

Madame la Vice-présidente rappelle que la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois porte et déploie le Guichet Unique de l'Habitat.

Dans le cadre du Guichet Unique de l'Habitat et afin de renforcer la connaissance du service public de la rénovation de l'habitat, la Communauté de Communes, avait, avec le programme Territoire Zéro Exclusion Énergétique expérimenté une série de présence dans les bureaux de poste du territoire.

Ainsi, pendant cinq demi-journées, le Guichet Unique de l'Habitat était présent dans les trois bureaux de poste du territoire (Avesnes-le-Comte, Aubigny-en-Artois et Pas-en-Artois). Cette présence a permis de sensibiliser et présenter le Guichet Unique de l'Habitat a plus de cent ménages différents, grâce à la forte fréquentation de ces espaces.

Aussi, afin de renforcer la connaissance du Guichet Unique de l'Habitat par les ménages, il est proposé de poursuivre ce partenariat en proposant trois journées de présence dans les bureaux de poste par semestre. Une période de présence au printemps à la sortie de la période de chauffe et une à l'autonome lorsque les températures nécessitent de rallumer le chauffage.

Cette action s'inscrit pleinement dans le volet « dynamique territoriale » du Pacte Territorial France Rénov' signé entre la Communauté de Communes et l'Agence Nationale de l'Habitat au travers de Préfet du Pas-de-Calais.

Ce partenariat entre la Communauté de Communes et La Poste doit se traduire par la signature d'un partenariat, qui figure en annexe à la présente délibération.

Le coût de ce partenariat est de 450€ pour les trois semaines prévues de présence dans les bureaux de poste, une en 2025 et 2 en 2026. La signature du Pacte Territorial France Rénov' permettra un cofinancement de 50 % de cette action.

Suite à l'avis favorable du Bureau en date du 18 juin 2025 l'assemblée communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à signer

- la présente convention avec La Poste,
- tout document et à mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires pour rendre effectif et opérationnel ce partenariat.

Le Président



Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 22/07/2025 et publication ou notification du 22/07/2025



Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le



ID : 062-200069482-20250626-D115A\_2025-DE